

DÉPARTEMENT

Pas-de-Calais

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT

Fontenay-sur-Saône

CANTON

FRUGES

SÉANCE

ordinaire

OBJET :

L'an deux mille vingt-trois le samedi huit juillet à dix-huit heures le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Gilles HENNEBUELLÉ, Maire, en suite de convocation en date du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 dont un exemplaire a été affiché à la fenêtre de la Mairie.

Étaient présents: Madame FEVRIER DAILLIEZ Gisele, HENNEBUELLÉ Gilles (Maire), CHAPET Jacques, et LAÏNE Fabrice.

ABSENTS: M. JACQUES TRIPENNE BRUNE, MERLOT Jean-Jacques, FINARD Jean-Jacques et MYLLE Fabrice.

Mme FEVRIER DAILLIEZ Gisele est élue Secrétaire.

Avis du C.M.

La séance ouverte,

il est fait état d'une enquête publique sur la demande dans le cadre d'une demande d'autorisation d'exploiter d'Autorisation un parc éolien par la SARL Parc Eolien des Joursières Environnementale sur les Territoires des Communes de Fatinghem et Vinclay pour l'exploitation se déroule actuellement en exécution du Code de l'Énergie du Parc Eolien des Joursières sur les Communes de Fatinghem et Vinclay 2023 sur une période de 31 jours depuis le 12 juin 2023.

Madame Anna FAUTREZ du Groupe VALECO, Cheffe de projets éoliens est chargée du suivi du dossier - Madame FAUTREZ ainsi que Madame Peggy CARTON, Com-missaire Enquêtrice sont joignables aux coordonnées reprises dans l'Avis d'Enquête Publique affiché en mairie depuis le 25 mai 2023 et accessible à TOUTE personne au même titre que tous les documents se rapportant au dossier et mis à la disposition de tout public. Tous les documents ont été paraphés par Madame la Commissaire Enquêtrice dès l'ouverture de l'enquête publique.

Le siège de l'enquête est la Mairie de MADINGHEM. Comme pour

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Tout dossier éolien, les Conseils Municipaux des Communes de proximité du parc éolien ainsi que des Communes qui accueillent des éoliennes sur leur territoire, sont invités à émettre un Avis comme le stipule l'Arrêté Préfectoral d'ouverture d'Enquête Environnementale du 16 mai 2023 visé également par Madame la Commissaire Enquêtrice et mis également à la disposition de tout public

Après avoir vérifié la présence de tous les documents mis à la disposition du public et en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un Avis Favorable à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien par la SARL Parc Éolien des Fourrières lequel comportant 3 aéro-générateurs et 2 postes de livraison sur le territoire des Communes de Patinghem et Vinclay

Accepté à l'unanimité et ont signé tous les membres présents  
Fait à VINCLY le huit juillet deux mille vingt-trois pour copie certifiée conforme au registre  
Le Maire, M. HENNEBUELLÉ

